

Huyghe, Richard. 2012. Noms d'objets et noms d'événements : quelles frontières linguistiques ? *Scolia* 26, pp. 81-103.

**Résumé—.** Cet article est consacré à l'analyse des différences entre noms d'objets (Nobj) et noms d'événements (Nev). Ces N s'opposent par leur distribution avec *se trouver* et *avoir lieu*, mais il n'y a pas de critère morphologique ou syntaxique simple (construction du nom, présence d'une structure argumentale) qui permette de les distinguer. Leurs propriétés sémantiques sont examinées, en particulier leurs traits spatiaux et temporels d'extension et de localisation. Il est montré que les Nev sont hétérogènes quant aux propriétés de dénotation spatiale, et que le principal élément discriminant entre Nev et Nobj est la description d'entités dépendantes du temps.

**Mots-clés :** événement, objet, espace, temps, sémantique nominale, concret / abstrait, structure argumentale

**Abstract—.** This paper deals with the differences between nouns denoting objects (ONs) and nouns denoting events (ENs). ONs and ENs combine respectively with *se trouver* 'be (somewhere)' and *avoir lieu* 'take place', but there is not any simple morphological or syntactic property — such as the derivation of the noun, or the existence of an argument structure — that can account for their distinction. The semantic properties of both types of Ns are scrutinized, especially their spatial and temporal features of extension and location. It is shown that ENs are heterogeneous with respect to their spatial denotation, and that the main difference between ONs and ENs is the denotation of temporal entities.

**Keywords :** event, object, space, time, nominal semantics, concrete / abstract, argument structure

# Noms d'objets et noms d'événements : quelles frontières linguistiques ?

Richard Huyghe  
Université Paris Diderot, EA 3967 CLILLAC-ARP  
rhuyghe@eila.univ-paris-diderot.fr

## Introduction

Cette contribution sera pour nous l'occasion de revenir sur une question fondamentale de typologie nominale, celle de la distinction entre noms d'objets et noms d'événements (désormais Nobj et Nev). Appréhendée dans un article de référence de Godard et Jayez (1996), cette distinction est au cœur des classifications nominales, marquant la frontière entre des noms traditionnellement considérés comme concrets et abstraits. Les travaux sur les nominalisations et leur annotation en corpus (cf. Condamines & Bourigault 1999, Jacquy 2006, Meyers 2007, Peris *et al.* 2010, Jezek & Melloni 2011, Balvet *et al.* à paraître) ont ravivé les interrogations sur la différenciation entre Nobj et Nev, et encouragé à approfondir l'analyse de leurs propriétés distinctives.

Intuitivement, nous attribuons les étiquettes Nobj et Nev à des noms tels que :

- (1) Nobj : *table, livre, arbre, vélo, maison, usine, statue, ville, etc.*
- (2) Nev : *crime, concert, réunion, séisme, tournage, cérémonie, explosion, procès, etc.*

Les Nobj dénotent des entités physiques, mobiles ou fixes dans le référentiel terrestre (objets naturels ou manufacturés, parties de ces objets), tandis que les Nev dénotent des entités dynamiques. Cette catégorisation référentielle intuitive est corrélée à une opposition distributionnelle. Alors que les Nobj se construisent avec *se trouver*, les Nev, eux, sélectionnent *avoir lieu* (cf. Godard & Jayez 1996 : 43-44) :

- (3) a. *La table (se trouve / \*a lieu) dans la salle à manger.*  
b. *L'usine (se trouve / \*a lieu) à proximité d'une rivière.*
- (4) a. *Un concert (a lieu / \*se trouve) dans le parc.*  
b. *Le procès (a lieu / \*se trouve) à Brazzaville.*

Le statut de verbe support événementiel d'*avoir lieu* a été souligné à plusieurs reprises (cf. Balibar-Mrabti 1990, Gross & Kiefer 1995, Gross 1996, Vivès 2004, Gaatone 2005). L'emploi du verbe et sa transparence sémantique présupposent que le sujet de *avoir lieu* dénote en soi un événement, ce qui en fait un test canonique des GN événementiels. Le principe discriminant de la distribution avec *se trouver* est plus problématique, en ce sens qu'il demande d'opérer une distinction parmi les différents types de SP compléments de *se trouver* (cf. Kleiber *et al.* à paraître). Les Nobj se construisent avec *se trouver* lorsque celui-ci est suivi d'un SP dénotant un lieu physique. Mais *se trouver* peut également convenir à des cibles repérées dans des univers non spatiaux, par exemple lorsque la localisation s'opère au sein d'entités langagières ou mentales (cf. Kleiber *et al.* à paraître) :

- (5) a. *Ce phonème se trouve au début du mot « chien ».*  
b. *Cette idée se trouve dans la démonstration d'Einstein.*

Les objets désignés dans ce cas comme cibles et sites sont appelés « objets informationnels » par Godard et Jayez (1996 : 44), qui les distinguent des « objets matériels » par leur

incompatibilité avec les prédicats de poids, couleur, forme, etc.<sup>1</sup> Nous nous cantonnerons dans ce travail aux Nobj prototypiques, c'est-à-dire à ceux qui sont compatibles avec *se trouver* suivi d'un SP de localisation physique.<sup>2</sup> Seront donc considérés ici comme Nobj et Nev les noms pouvant servir de noyau à un GN sujet, respectivement, de *se trouver* + SP<sub>loc.physique</sub> et d'*avoir lieu*.

Cette caractérisation appelle plusieurs remarques. La première est que, même définis de la sorte, les Nobj ne se réduisent pas aux noms d'entités matérielles non animées — ce que dans le langage courant nous appelons les « objets ». Sont également pris en compte des noms d'êtres (6a), de matières (6b), de territoires (6c), de portions d'espace vides (6d), etc. (cf. Kleiber *et al.* à paraître) :

- (6) a. *L'homme se trouve dans le hall.*  
 b. *L'eau se trouve sur la table.*  
 c. *La plage se trouve de l'autre côté de la route.*  
 d. *Le trou se trouve juste au-dessus de la porte.*

La construction avec les adjectifs matériels ou les compléments adnominaux de la forme *en / de Nmatière* ne permet donc pas de distinguer l'ensemble des Nobj des Nev :

- (7) a. *une table (fragile / solide) vs \*une plage (fragile / solide)*  
 b. *une table (en / de) bois vs \*un trou (en / de) bois*

Autre remarque, cette fois à la périphérie lexicale des Nev : on considère parfois comme noms d'événements des N qui ne se distribuent pas avec *avoir lieu*, mais qui sont compatibles avec des prépositions temporelles et des expressions de durée. Tel est le cas des noms *symphonie, film* ou *chanson* :

- (8) a. *pendant la symphonie, après le film, durant la chanson*  
 b. *une symphonie de trois heures, un film de deux heures, une chanson de trois minutes*  
 c. *\*(La symphonie / le film / la chanson) a eu lieu à la salle des fêtes.*

Ces N dénotent, selon Godard & Jayez (1996 : 43), des « événements faibles », par opposition avec les « événements forts » de (2) et (4). Leur caractère véritablement événementiel est discuté à juste titre par Flaux et Stosic (2011). Conformément à notre caractérisation initiale, seuls les noms qui se construisent avec *avoir lieu* seront considérés ici comme Nev.

Outre les noms d'objets informationnels et les noms d'événements faibles, il existe d'autres catégories intermédiaires entre Nobj et Nev prototypiques, telles que les noms de phénomènes — visuels (*éclair, lumière, flash*, etc.), sonores (*bruit, silence, vacarme*, etc.) ou

<sup>1</sup> Il est bien connu que certains noms, comme *livre*, peuvent avoir la double acception objet matériel / objet informationnel (*Le livre est posé sur la table vs Ce livre est incompréhensible*). La coprédication étant en l'occurrence permise, le traitement privilégié pour ces noms est celui de la coexistence des significations au sein d'une même entrée lexicale, que ce soit par facettes sémantiques (Cruse 1996), par multitypage lexical (Pustejovsky 1995, Godard & Jayez 1996) ou par « métonymie intégrée » (Kleiber 1999). En vertu de leur compatibilité avec les prédicats matériels, les noms en question seront pris en compte ici parmi les Nobj.

<sup>2</sup> On peut penser qu'un tel SP est précisément construit autour de ce que nous considérons d'emblée comme un Nobj, d'où un risque réel de circularité du test proposé. Nous nous fonderons en dernier ressort sur l'intuition stable et partagée des locuteurs quant à ce qui constitue ou non une localisation physique, i.e. une localisation dans l'espace matériel. Notons tout de même que les oppositions (3)-(4) mettent en jeu les mêmes SP locatifs, suggérant que la distribution avec *avoir lieu / se trouver* discrimine Nev et Nobj dans le même type de contexte localisateur.

olfactifs (*odeur, parfum, senteur, etc.*) (cf. Gross & Kiefer 1995 : 58-60, Kleiber & Vuillaume 2011). Ces noms dénotent des entités spatiales, i.e. localisables dans l'espace, mais ils sont difficilement compatibles avec *se trouver* et *avoir lieu* :

- (9) a. *Il y a eu un éclair dans le ciel.*  
 b. *Il y a eu un grand bruit à l'étage du dessus.*  
 c. *Il y a une odeur bizarre dans la cuisine.*
- (10) a. *Un éclair (??a eu lieu / \*s'est trouvé) dans le ciel.*  
 b. *Un grand bruit (?a eu lieu / \*s'est trouvé) à l'étage du dessus.*  
 c. *Une odeur bizarre (\*a lieu / ??se trouve) dans la cuisine.*

Ils n'entrent donc pas non plus dans notre étude. Ils doivent cependant être pris en compte dans la typologie des noms dénotant des entités spatiales.

Les contours de notre étude ainsi définis, nous nous intéresserons aux caractéristiques distinctives des Nobj et Nev. Il s'agit de déterminer ce que révèle fondamentalement l'opposition distributionnelle illustrée dans (3)-(4). Seront passées en revue les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques associées aux deux types nominaux. Les enjeux de ce travail sont l'analyse des critères de catégorisation nominale, l'étude de la charnière entre noms concrets et noms abstraits et, indirectement, une contribution à l'analyse de la polysémie objet / événement.

### 1. Propriétés morphologiques

Il n'y a pas de critère morphologique simple permettant de distinguer entre Nobj et Nev. Pourtant, un grand nombre de Nev sont morphologiquement construits, de sorte qu'on peut se demander si la distinction entre Nobj et Nev ne coïncide pas avec celle entre noms simples et noms construits. Tel n'est toutefois pas le cas puisque, d'une part, il existe des Nobj simples et des Nobj dérivés. Ces derniers ont fait l'objet de travaux variés, suivant leurs suffixes notamment (cf. Corbin & Corbin 1991, Aliquot-Suengas 1996, Berrendonner & Clavier 1997, Dal 1997) :

- (11) a. Nobj simples : *table, maison, plante, homme, fer, ville, framboise, fenêtre*  
 b. Nobj construits : *muraille, cerisier, camionnette, coureur, grillage, toiture, aulnaie, comédien*

D'autre part, contrairement à ce que laissent parfois penser les études sur les noms événementiels, les Nev ne sont pas tous construits (cf. Gross & Kiefer 1995 : 50) :

- (12) a. Nev construits : *réunion, tournage, inauguration, vernissage, disparition, entraînement, mariage, découverte*  
 b. Nev simples : *crime, séisme, délit, festival, cérémonie, miracle, avalanche, panne*

Si l'on s'en tient aux noms construits, une hypothèse pourrait être que la catégorie de la base sélectionnée distingue les Nev des Nobj. De fait, beaucoup de Nev sont des nominalisations de verbes, comme dans (12a). La base verbale ne permet cependant pas de distinguer entre Nev et Nobj construits, puisqu'il existe des Nobj déverbaux, tels que :

- (13) *garage, bombardier, chasseur, agglomération, analyste, bâtiment, arrosoir, fumoir*<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Sur l'analyse des déverbaux en *-oir*, cf. Namer & Villoing 2008.

L'absence de propriété morphologique simple marquant la frontière entre Nobj et Nev ne doit toutefois pas exclure l'existence de contraintes secondaires, pesant sur chacune des deux catégories. Ainsi pourrait-il y avoir une restriction sur la base lorsque le Nev est construit, si toute base non verbale se trouve exclue. On peut également s'interroger sur d'éventuelles différences syntaxiques ou sémantiques au sein de la classe des Nev, suivant que le nom est construit ou non. De même, certaines contraintes pourraient affecter des sous-classes de Nobj — par exemple, la condition d'être un N construit pour les noms d'agents. Il faudrait enfin déterminer, sur une base statistique, d'éventuelles préférences morphologiques selon les types sémantiques envisagés. Comment se répartissent l'ensemble des noms simples entre les pôles « concret » et « abstrait » ? Comment se répartissent l'ensemble des noms construits, en fonction de leurs affixes, entre Nev et Nobj (e.g. N en *-ier, -ette* vs N en *-ion, -age, -ment*) ? Le suffixe en jeu conditionne-t-il, pour les déverbaux, la polysémie objet / événement ? Ces questions restent ouvertes, et mériteraient chacune un traitement particulier. Nous nous limitons ici au constat selon lequel les propriétés morphologiques des Nev et des Nobj ne permettent pas, à elles seules, la discrimination générale entre les deux types nominaux.

## 2. Propriétés syntaxiques

Qu'en est-il des propriétés syntaxiques des Nobj et des Nev ? La question en jeu ici est principalement celle de l'autonomie syntaxique des N de chaque type. Il s'agit notamment de déterminer si les Nev diffèrent des Nobj par leur structure argumentale (cf. Grimshaw 1990, Alexiadou 2001).

Notons d'emblée que, comme l'indiquent Gross et Kiefer (1995 : 51), les Nev ne se voient pas tous associer une structure argumentale. Les exemples (14) et (15) contrastent de ce point de vue :

(14) *fabrication de x par y, disparition de x, tournage de x par y, réunion des x, noyade de x, agression de x par y*

(15) *séisme, festival, orage, épidémie, catastrophe, tempête*

Les nominalisations événementielles sous (14) sont dotées d'une structure argumentale héritée de leur base verbale — cette structure pouvant selon les contextes trouver des réalisations différentes. Mais l'absence de structure argumentale est avérée pour certains Nev simples au moins<sup>4</sup>, dont des noms d'événements naturels ou météorologiques (cf. Paykin-Arrouès 2003 : 217, Van de Velde 2006 : 185-186).

Par ailleurs, d'autres types de noms que les Nev ont également une structure argumentale. Tel est le cas des noms statifs qui attribuent le rôle d'expérimenteur à leur complément en *de* :

(16) *exaspération de x, amusement de x, entêtement de x, amour de x pour y, admiration de x pour y*

Ces noms sont effectivement incompatibles avec *avoir lieu* :

(17) *\*(L'exaspération de Pierre / l'amusement des enfants / l'entêtement du journaliste / l'amour de Sylvain pour Marie / l'admiration de Vincent pour son frère) a eu lieu hier.*

<sup>4</sup> Comme le signale Van de Velde (2006 : 108), il existe des Nev non construits auxquels on peut associer une structure argumentale. C'est le cas du nom *meurtre* (cf. *meurtre de x par y*). La plupart des Nev simples ne semblent toutefois pas avoir cette propriété.

Le fait pour un nom d'avoir une structure argumentale n'en fait donc pas un Nev. Seule l'attribution de certains rôles thématiques (le rôle d'agent notamment) pourrait être considérée comme une condition suffisante de l'appartenance à la classe des Nev.

Plus généralement, la question du caractère prédicatif et de la dépendance syntaxique des noms peut se poser pour certains Nobj, lorsque le rôle sémantique du complément en *de* est prédéterminé par le sens du nom tête, comme c'est le cas pour les noms de parties ou les noms relationnels :

- (18) a. *la tête du chameau, un morceau du mur, le bord de la table*  
b. *la sœur de Sophie, l'ami de Pierre, un voisin de Marie*

On a ici affaire à des noms concrets, mais syntaxiquement et référentiellement dépendants, comme le soulignent Kleiber et Vuillaume (2011 : 24) à propos des méronymes. Le caractère concret ou abstrait d'un N n'est donc pas corrélé à sa capacité prédicative, ni même à son autonomie référentielle, et la distinction entre N concrets et N abstraits ne correspond pas à celle entre N catégorématiques et syncatégorématiques (i.e. dénotant des concepts autonomes ou dépendants, cf. Kleiber 1981a : 39). Ainsi, pris isolément, le critère de l'autonomie syntactico-référentielle du N ne permet pas de distinguer entre Nobj et Nev. Il ne peut intervenir que dans la discrimination de sous-classes de Nobj et de Nev.

On peut à cet égard s'interroger sur la présence nécessaire (même implicite) des arguments dans le cas des nominalisations événementielles. Qu'un N soit doté lexicalement d'une structure argumentale implique-t-il, pour pouvoir référer, que celle-ci soit exprimée ? Sur ce point, tous les Nev déverbaux ne se comportent pas de la même façon. Certains noms, comme *manifestation*, peuvent dénoter des événements sans spécifier leur structure argumentale, ce qui n'est pas le cas de noms comme *augmentation* :

- (19) a. *Il y a eu une manifestation des agriculteurs à Paris ce matin.*  
b. *Il y a eu une manifestation à Paris ce matin.*
- (20) a. *Il y a eu une augmentation du prix du gaz en France l'an dernier.*  
b. *Il y a eu une augmentation en France l'an dernier.*

L'identification référentielle passe nécessairement par la connaissance des arguments dans (20b), alors que celle-ci est facultative dans (19b). Autrement dit, la dépendance syntactico-référentielle n'est pas du même type pour *manifestation* et *augmentation*, ce qui peut constituer un paramètre de distinction entre différentes sortes de Nev déverbaux.

### 3. Propriétés sémantiques

Passons au volet sémantique de notre étude, et intéressons-nous aux propriétés descriptives des Nobj et des Nev susceptibles de rendre compte de la distinction entre ces deux types de N. Les travaux portant sur l'ontologie des événements et des objets font valoir des différences de propriétés spatio-temporelles entre les deux sortes d'entités. Les objets sont décrits comme ayant une relation claire à l'espace, mais moins au temps, tandis que les événements ont une relation claire au temps, mais confuse à l'espace (cf. Casati & Varzi 1999 : 169-170). De fait, la spatialité des événements fait l'objet d'analyses contradictoires. Des auteurs comme Vendler (1967) défendent l'idée que les événements n'ont qu'une relation indirecte à l'espace. D'autres, comme Davidson (1967), Quinton (1979), Hacker (1982), admettent que les événements sont des entités spatiales, mais divergent sur leurs propriétés spatiales — en particulier sur leurs frontières spatiales. Nous nous interrogerons ici sur les

caractéristiques spatiales et temporelles des objets et des événements, tels qu'ils sont décrits par les noms correspondants.

### 3.1. Description spatiale

Une analyse fine des traits spatiaux des Nobj et des Nev requiert de distinguer trois critères de spatialité : l'extension (i.e. le fait d'avoir une étendue dans l'espace), l'ancrage (i.e. le fait d'être localisable dans l'espace) et le repérage (i.e. la capacité à servir de point de repère pour localiser d'autres entités dans l'espace). Ces trois propriétés ne s'impliquent pas mutuellement, et leur indistinction génère des confusions lorsqu'il s'agit de déterminer si tel ou tel N décrit des entités spatiales (cf. Huyghe 2011 : 143).

#### 3.1.1. Extension spatiale

Une première différence entre Nobj et Nev est que, contrairement aux Nobj, les Nev se construisent difficilement avec les expressions décrivant l'étendue spatiale. Ils rejettent les compléments de mesure spatiale en *de* :

- (21) a. *une maison de cent mètres carrés, une lampe de trente centimètres de haut, un champ de trente hectares*  
b. *\*une réunion de trente mètres carrés, \*un concert de cinquante mètres de large, \*une cérémonie de dix hectares*

Ils ne sont pas non plus sujets de *mesurer / faire* + mesure spatiale :

- (22) a. *L'usine fait quinze mille mètres carrés.*  
b. *Un terrain de foot mesure cent mètres de long.*
- (23) a. *\*La conférence de presse fait deux cents mètres carrés.*  
b. *\*Un match de foot mesure cent mètres de long.*

Enfin, ils ne peuvent pas compléter des noms de dimension spatiale (e.g. *dimension, surface, longueur*, etc.) :

- (24) a. *les dimensions de l'armoire, la superficie de l'habitation, la circonférence du lac*  
b. *\*les dimensions du mariage, \*la superficie du festival, \*la circonférence du tournage*

#### 3.1.2. Ancrage spatial

L'absence d'extension spatiale n'implique pas l'impossibilité d'être localisé dans l'espace. De fait, certains Nev peuvent apparaître dans la question *Où est le N ?* (cf. Van de Velde 2006 : 186) :

- (25) *Où est (la réunion / le concert / la conférence de presse) ?*

L'expression de la localisation dans l'espace n'est cependant pas la même pour les Nev et les Nobj, ce qui constitue une différence majeure entre les deux types nominaux : l'espace de localisation s'appréhende différemment selon que l'on envisage l'ancrage des événements ou des objets. En effet, Nev et Nobj se combinent avec des noms et des verbes de localisation distincts. Lorsqu'ils se trouvent en position de Ncible dans l'expression *le Nsite du Ncible* (où cible et site renvoient respectivement à l'entité localisée et au repère de

localisation), ils sélectionnent des Nsite différents. Les Nobj se construisent avec *place*, les Nev avec *lieu* (cf. Huyghe 2009) :

(26) *(la place / \*le lieu) de Marion, (la place / \*le lieu) de la lampe, (la place / \*le lieu) de l'armoire*

(27) *(le lieu / \*la place) de la réunion, (le lieu / \*la place) de la cérémonie, (le lieu / \*la place) du tournage<sup>5</sup>*

La particularité de *place* est d'indiquer un schéma d'occupation de l'espace, i.e. de saturation potentielle de l'étendue par l'entité localisée. Le site se présente comme une portion d'espace exclusivement mobilisée par la cible. La mise en profil par *place* de l'étendue spatiale explique notamment ses emplois massifs (cf. Franckel 1993, Vandeloise 2001) — une phrase comme *Il y a de la place ici* renvoyant à une certaine quantité continue d'espace vide que l'on peut combler. Que les Nev ne se combinent pas avec *place* est cohérent avec le fait qu'ils ne décrivent pas l'étendue spatiale.

Le nom *lieu*, pour sa part, indique dans ses emplois distinctifs une localisation qui s'accompagne de la réalisation d'un procès, comme en témoignent les expressions de la forme *lieu de Nactivité* :

(28) *un lieu de (travail / méditation / entraînement / discussion / promenade / recherche)*

Avec *lieu*, l'espace n'est pas envisagé comme un réceptacle, mais comme un cadre d'action. Le nom n'a pas d'emplois massifs ; il véhicule une conception discontinue de l'espace, qui est structuré par ce qui s'y passe plutôt que par ce qui s'y trouve. Les Nobj ne décrivant pas des entités dynamiques, ils sont exclus de la tournure *le lieu du Ncible*.

Les verbes employés pour introduire la localisation spatiale, *se trouver* et *avoir lieu*, diffèrent également, comme nous l'avons vu dans les exemples (3)-(4). *Avoir lieu* se distingue de *se trouver* par le fait qu'il exprime la réalisation de quelque chose. Il peut s'employer sans complément :

(29) *Cette conversation a (effectivement) eu lieu.*

(30) *\*Pierre se trouve (effectivement).*

Contrairement à *se trouver*, *avoir lieu* n'est pas strictement dédié à la prédication locative. *Avoir lieu* ne se contente pas d'introduire la localisation spatiale, mais il sert à poser l'existence d'un sujet de nature dynamique. *X a eu lieu à tel endroit* contient deux informations : (i) la réalisation de x et (ii) la localisation de x à tel endroit. Présupposant la dynamicité du sujet, *avoir lieu* associe la localisation de la cible à son actualisation dans l'espace-temps.

*Se trouver*, quant à lui, est principalement employé pour indiquer la localisation d'une entité déjà connue. Bien qu'étant un prédicat spécifiant<sup>6</sup>, *se trouver* s'emploie préférentiellement avec des sujets définis :

---

<sup>5</sup> *Place* n'est considéré ici que dans son sens général de localisateur spatial. Le sens de « place publique » est exclu, de même que les emplois dans des univers de référence non spatiaux (e.g. *la place du mariage dans la société française*).

<sup>6</sup> Tels qu'ils sont définis par Kleiber (1981b), les prédicats « spécifiants » s'opposent aux prédicats « non spécifiants » par l'implication d'un ancrage spatio-temporel (e.g. *entrer* vs *être blond*). Seuls les prédicats spécifiants, parce qu'ils peuvent garantir l'individuation du sujet, autorisent les sujets indéfinis à interprétation spécifique et existentielle (i.e. non partitive) (cf. *Un homme est entré* vs *\*Un homme est blond*).



- (31) a. *Un chauffe-eau se trouve dans la cuisine.* (-)  
 b. *Le chauffe-eau se trouve dans la cuisine.* (+)

Une phrase comme (31a) n'est pas agrammaticale, mais elle paraît moins courante que (31b). L'introduction d'un nouvel élément dans le discours, en corrélation avec sa localisation dans l'espace, se fait plus facilement avec *Il y a* :

- (31) a. *Un chauffe-eau se trouve dans la cuisine.* (-)  
 c. *Il y a un chauffe-eau dans la cuisine.* (+)

En comparaison, *avoir lieu* se satisfait aisément d'un sujet indéfini. Il n'y a pas de prédilection d'usage marquée dans (31) :

- (32) a. *Un concert a lieu dans le parc.*  
 b. *Le concert a lieu dans le parc.*

*Avoir lieu* est un prédicat d'existence, tandis que *se trouver* est un prédicat de localisation. Il est intéressant de constater qu'il n'existe pas, pour les Nev, de pur prédicat de localisation spatiale. Cela peut s'expliquer par la nature dynamique des événements, qui, impliquant une structure temporelle, lie étroitement l'ancrage spatial des événements à leur ancrage temporel (cf. Huyghe 2011).

Aux Nobj et aux Nev correspondent donc différentes expressions de la localisation spatiale. La spécificité des cibles événementielles tient à leur caractère dynamique, et en particulier à leur relation directe au temps.

### 3.1.3. Repérage spatial

La dépendance entre propriétés descriptives spatiales et temporelles des Nev apparaît dans leur emploi comme compléments de lieu. A l'instar des Nobj, les Nev peuvent exprimer le lieu, dans des phrases de localisation statique ou dynamique :

- (33) *Où est Sophie ? – Elle est (à un colloque sur les adverbess / à une réunion des alcooliques anonymes / au concert de Kurt Wagner).*
- (34) *Pierre va (au mariage de son collègue / au match France-Argentine / à la conférence de presse du ministre des affaires étrangères).*

Cependant, contrairement aux Nobj, les Nev en complément de lieu comportent une spécification temporelle. La différence entre (35a) et (35b) est que dans (35b) le constituant requis syntaxiquement pour exprimer le lieu indique également une localisation dans le temps :

- (35) a. *Pierre va au Stade de France.*  
 b. *Pierre va au match France-Argentine.*

Les Nev en position de lieu ne désignent pas de purs repères spatiaux, comme le montre l'impossibilité de reprise anaphorique par *cet endroit* :

- (36) a. *Pierre va au Stade de France. Il aime beaucoup cet endroit.*  
 b. *Pierre va au match France-Argentine. \*Il aime beaucoup cet endroit.*

Les repères spatiaux prototypiques, ceux qui sont à même de constituer des « endroits », demandent l'abstraction de toute spécification temporelle. Ils doivent pouvoir être considérés indépendamment de la variable temporelle, ce que ne permet pas le repérage événementiel.

L'imbrication des données spatiale et temporelle est très nette lorsque le Nev en complément de localisation n'est pas contraint syntaxiquement à exprimer uniquement le lieu. En position d'adjoit, les Nev peuvent répondre à la fois aux questions *Où ?* et *Quand ?* :

(37) *Les deux réalisateurs se sont rencontrés à la cérémonie des Oscars.*

- (38) a. *Où les deux réalisateurs se sont-ils rencontrés ? – A la cérémonie des Oscars.*  
b. *Quand les deux réalisateurs se sont-ils rencontrés ? – A la cérémonie des Oscars.*

Les Nev en complément de lieu ne dénotent donc pas des sites spatiaux prototypiques. Leurs propriétés descriptives spatiales sont affectées par leurs propriétés descriptives temporelles.

Une question liée à ce rôle de repère non standard concerne la pertinence informative des Nev en complément de lieu. En effet, la localisation spatiale dans (33)-(34) dépend des caractéristiques de l'événement, mais elle n'est pas directement spécifiée, d'où la possibilité d'interroger sur le site, comme dans (39) :

- (39) – *Pierre va au mariage de son collègue.*  
– *Où ça ?*  
– *A Roubaix.*

Les phrases du type (33)-(34) servent en fait généralement à décrire l'action du sujet, en indiquant sa participation à un événement. Ainsi, en complément locatif de *être*, les Nev peuvent répondre à la question *Que fait x ?* :

- (40) – *Que fait Vincent ?*  
– *Il est (à un concert / au match France-Argentine / à l'assemblée générale des copropriétaires).*

Cette particularité interprétative explique qu'avec un Nev en position de site, la cible soit généralement animée :

- (41) *\*Les sièges sont (à un concert / au match France-Argentine / à l'assemblée générale des copropriétaires).*

Il apparaît que, lorsqu'un complément de lieu est construit autour d'un Nev, la localisation spatiale s'associe à l'action, en raison de la nature dynamique des sites désignés.

### 3.1.4. Différents types d'événements

Un autre fait révélateur concernant le repérage événementiel est que, contrairement aux Nobj, tous les Nev ne peuvent pas s'employer comme compléments de lieu (cf. Huyghe à paraître). Aux exemples (33), (34) et (38a) s'opposent :

- (42) *\*Pierre était (au crime / à une panne de voiture / à la catastrophe / à la suppression de cette aide publique / à la rupture du câble d'alimentation / à un malentendu).*
- (43) *\*Pierre est allé (au drame / au crash du Concorde / à un séisme / à une cessation de paiement / à un exploit du champion / à l'augmentation du prix du gaz).*

- (44) *Où se sont-ils rencontrés ? – \*(A une avalanche / à la séparation du groupe / à un coup d'état / à un renouvellement des dirigeants / à la découverte du vaccin / à un ajustement budgétaire).*

Les Nev qui peuvent s'employer comme compléments de lieu (*réunion, concert, colloque, match, cérémonie, meeting, inauguration, festival, etc.*) satisfont deux conditions. Ils dénotent des événements duratifs (45) et programmés (46). La description d'une certaine stabilité temporelle, comprenant durée et projection dans le temps, est nécessaire pour qu'un Nev puisse jouer le rôle de lieu :

- (45) a. *(une réunion / un concert / un meeting) de trois heures*  
 b. *(La cérémonie / le match / la conférence de presse) a duré trois heures.*
- (46) a. *(Le mariage / l'inauguration de la salle des fêtes / une session de rattrapage) est prévu(e) le mois prochain.*  
 b. *(Le colloque / l'assemblée générale des copropriétaires / le festival) est reporté(e) à l'an prochain.*

Les Nev dans ces exemples dénotent ce que Gross et Kiefer appellent des événements « créés » (1995 : 61-63), qui sont le fait de sujets humains agissant intentionnellement. On peut ajouter que ces événements sont collectifs, en ce sens qu'ils consistent en des rassemblements humains. Le fait que les participants soient réunis dans un but connu, la réalisation d'un événement planifié, permet d'installer cet événement dans l'espace et d'en faire un repère spatial pertinent.

La catégorie des Nev qui récuse le rôle de site spatial est elle-même hétérogène. On trouve parmi eux des N qui dénotent des événements non contrôlés (*séisme, avalanche, crime, crash, panne, drame, agression, catastrophe, etc.*), i.e. des événements qui ne sont pas programmés par l'ensemble de leurs participants. Ces Nev se distinguent par leur distribution avec *se produire* (cf. Gaatone 1992, Gross & Kiefer 1995, Gross 1996) :

- (47) a. *(Le séisme / une avalanche / le crime / le crash / un incident nucléaire / l'agression) s'est produit(e) en fin d'après-midi.*  
 b. *\*(La réunion / la cérémonie / un concert / l'inauguration / le colloque / un entraînement) s'est produit(e) en fin d'après-midi.*

*Se produire* exprime la réalisation d'événements « fortuits » (Gross & Kiefer 1995 : 54-55), qui s'opposent aux événements programmés par le fait qu'ils échappent à la volonté de (une partie au moins de) leurs participants. En raison de leur caractère accidentel, les événements fortuits sont généralement constatés après coup, et ils ne peuvent pas constituer des repères spatiaux stables.

Figurent également parmi les Nev qui ne peuvent pas s'employer comme compléments de lieu des noms qui décrivent des événements non physiques (*augmentation du prix du gaz, suppression d'une aide publique, malentendu, cessation de paiement, renouvellement des dirigeants, ajustement budgétaire, déclic, prolongation du congé maternité, etc.*)<sup>7</sup> — cette propriété étant distincte de la précédente sans pour autant l'exclure. Les Nev en question dénotent des événements dont la réalisation ne dépend pas crucialement d'un ancrage spatial, et ils se distinguent des autres Nev par une référence spatiale moins saillante. Leur emploi en

<sup>7</sup> Les Nev concernés sont généralement dépendants référentiellement (cf. §2). Aussi la plupart des exemples donnés ici sont-ils accompagnés de structures argumentales explicites.

position de cible spatiale paraît moins favorisé. Ainsi ces noms se construisent-ils difficilement avec *lieu*, d'où le contraste entre (27) et (48) d'une part et (49) d'autre part :

- (48) *Pierre est retourné sur le lieu (du séisme / de l'avalanche / du crash du Concorde / du crime / du drame / de l'incident nucléaire).*
- (49) *\*Pierre est retourné sur le lieu (de l'augmentation du prix du gaz / de la suppression de cette aide publique / du malentendu / de l'ajustement budgétaire / du déclic / de la prolongation du congé maternité).*

Les propriétés descriptives spatiales ne sont donc pas les mêmes pour tous les Nev. Corollairement, le critère spatial peut contribuer à la distinction entre différents types d'événements.

### 3.2. Description temporelle

L'examen des traits temporels des Nobj et des Nev peut se faire en suivant le même mode d'analyse que pour le critère spatial, c'est-à-dire en séparant les propriétés d'extension, d'ancrage et de repérage temporels.

#### 3.2.1. Extension temporelle

Les Nev ne décrivent pas tous des entités dotées d'une extension temporelle. Tous n'admettent pas les compléments de durée (*de x temps*), ni ne sont compatibles avec le verbe *durer* (cf. Kiefer 1998, Haas *et al.* 2008). Les exemples (45) contrastent avec les suivants :

- (50) a. *\*(un assassinat / une naissance / une démission / une découverte) de deux heures*  
b. *\*(Le crime / le décès / la collision entre les deux véhicules / la capitulation de l'armée ennemie) a duré deux heures.*

A moins de dénoter un état transitoire résultant de l'action décrite (e.g. *Son emprisonnement a duré trois ans*), certains Nev ne sont pas compatibles avec les expressions de durée.

Il existe donc des noms d'événements ponctuels. Ceux-ci sont souvent des nominalisations de verbes d'achèvement, héritant des traits aspectuels de leur base morphologique. Il s'ensuit que la description de l'extension temporelle ne discrimine pas strictement Nev et Nobj.

Notons que certains Nobj sont compatibles avec les expressions *de x temps* et le verbe *durer* (cf. Berthonneau 1989) :

- (51) *une maison de trente ans, un homme de cinquante ans*

- (52) a. *Cette pile a duré à peine cinq heures.*  
b. *Mon précédent lave-linge a duré dix ans.*

Cependant, à la différence de (50), il n'y a pas dans (51)-(52) de structure temporelle impliquée. La durée s'applique ici à une existence statique, comme dans :

- (53) a. *Pierre a vécu quatre-vingts ans.*  
b. *Cette entreprise a existé trois ans.*

De fait, les verbes aspectuels inchoatifs ou terminatifs et *se dérouler*, qui sous-tendent une structure dynamique (i.e. un développement dans le temps), ne sélectionnent pas les Nobj :

- (54) a. (*La réunion / \*la maison*) vient de commencer.  
 b. (*Le concert / \*le lave-linge*) se termine bientôt.  
 c. (*Cet entraînement / \*cet homme*) s'est déroulé dans l'après-midi.

Il apparaît ici que la structure temporelle, i.e. le fait de comporter différentes phases temporelles, est une propriété caractéristique de certains Nev, exclue pour les Nobj.

### 3.2.2. Ancrage temporel

La description d'entités ancrées dans le temps constitue un élément de discrimination crucial entre Nobj et Nev — qu'il s'agisse de noms d'événements ponctuels ou duratifs. Seuls les Nev en effet dénotent des entités directement localisables dans le temps. Contrairement aux Nobj, ils peuvent figurer en position de cible temporelle dans l'expression *la date / le moment / l'instant du N* :

- (55) *la date (de la réunion / du séisme / de l'inauguration), le moment (de l'agression / de la panne / de la cérémonie), l'instant (du drame / de la collision / de la naissance)*
- (56) *\*la date (de l'arbre / de la plage / de la ville), \*le moment (de la maison / du camion / de l'armoire), \*l'instant (de la table / du fruit / de la pile)*

La différence d'ancrage temporel apparaît également dans les compléments de *se trouver* et *avoir lieu*. Le SP de datation ne peut à lui seul compléter *se trouver* :

- (57) a. (*La réunion / la vente aux enchères / l'examen / l'embarquement*) a lieu à 14h.  
 b. *\*(La table / l'enfant / la plage / l'embarcation) se trouve à 14h.*

*Avoir lieu*, contrairement à *se trouver*, introduit indifféremment la localisation spatiale et temporelle. Il y a en revanche, avec *se trouver*, une hiérarchie entre les constituants de temps et de lieu. Dans une phrase comme (58a), la localisation temporelle est secondaire et subordonnée à la localisation spatiale. Tel n'est pas le cas dans (58b) :

- (58) a. *Pierre se trouvait à Paris à 14h.*  
 b. *Un attentat a eu lieu à Paris à 14h.*

Dans (58a), le SP de lieu est un argument de *se trouver*, tandis que le SP de temps est un adjectif qui s'applique à l'ensemble de la proposition *Pierre se trouvait à Paris*. Cette hiérarchie syntaxique ne se retrouve pas avec *avoir lieu* : dans (58b), les constituants spatial et temporel ont tous deux le statut d'adjectif.

Le même genre d'observation vaut pour les cas où Nobj et Nev apparaissent dans des phrases existentielles, introduits par *Il y a*. Avec les Nobj, le constituant temporel ne suffit pas à former une phrase correcte :

- (59) a. *Il y a (un concert / un entraînement / une assemblée générale / une cérémonie) à 14h.*  
 b. *\*Il y a (un vélo / un arbre / un mur / une lampe) à 14h.*

Les Nev se distinguent donc des Nobj par la description d'entités directement ancrées dans le temps. Cette propriété marque une ligne de partage claire entre les deux types de noms.

### 3.2.3. Repérage temporel

L'ancrage temporel associé à l'ensemble des Nev leur permet de jouer le rôle de site temporel et de se construire avec des prépositions ou des locutions prépositionnelles temporelles (cf. Berthonneau 1989, Godard & Jayez 1996, Haas 2009 *inter alia*) :

(60) *pendant la manifestation, lors de la cérémonie, durant la réunion, au cours de la conversation, au moment du tournage*

Les événements coïncident avec des moments du temps, permettant souvent de les identifier. Ce rôle de repère temporel est généralement exclu pour les Nobj :

(61) *\*pendant Pierre, \*lors du chien, \*durant l'usine, \*au cours du cèdre, \*au moment de la table*

Il existe certes des exemples de construction des prépositions temporelles avec des Nobj, comme dans :

(62) a. *Ne laisse pas les gens entrer pendant les tiges* (A.-M. Berthonneau 1989 : 681)  
b. *Elle est partie avant le fromage* (A. Le Draoulec & C. Fabre 2006 : 55)

Néanmoins, comme le montrent Berthonneau, Le Draoulec et Fabre, l'emploi de la préposition temporelle impose dans ce genre de cas que l'on associe un événement au Nobj sélectionné. C'est relativement à cet événement que s'établit la localisation temporelle exprimée par le SP. A la différence des Nev, les Nobj ne décrivent pas en soi des éléments constitutifs du temps, figurant parmi les repères temporels fondamentaux.

### Conclusion

Le critère sémantique discriminant entre Nobj et Nev est la description d'entités dépendantes du temps. En effet, la localisation temporelle est référentiellement spécifiante pour l'ensemble des Nev, par opposition à l'ensemble des Nobj. La description temporelle contribue en outre à expliquer la particularité de la dénotation spatiale des Nev.

De fait, la différence syntaxique et sémantique entre *avoir lieu* et *se trouver*, distribution canonique respective des Nev et des Nobj, tient au paramètre temporel. *Avoir lieu* se distingue de *se trouver* par l'expression d'une réalisation, impliquant une relation directe au temps que ne satisfont pas les Nobj.

Les Nobj décrivent des entités étendues dans l'espace et sans localisation temporelle nécessaire. Leur dénotation spatiale est prototypique, et leurs référents peuvent constituer des repères spatiaux purs (i.e. considérés indépendamment de toute variable temporelle). Les Nev, pour leur part, décrivent des entités ancrées dans le temps, dont les propriétés spatiales sont hétérogènes et altérées par les propriétés temporelles. Une définition absolue des Nev nécessite que l'on souligne (i) leur caractère dynamique et (ii) l'individualisation occurrence de leurs référents. La première propriété distingue les Nev des noms temporels (*journée, mois, année, etc.*, cf. Berthonneau 1989). Ces derniers, bien que décrivant des entités relevant du temps, n'ont pas l'aspect intrinsèquement dynamique des Nev. La seconde propriété distingue les Nev compatibles avec *avoir lieu* des noms d'« événements faibles », comme *film* ou *symphonie* (cf. *supra*). Ces noms impliquent un rapport au temps et une forme de dynamisme, dénotant des entités structurées en phases et pouvant faire l'objet d'une exécution. Cependant, la dénotation d'entités spécifiques ne passe pas pour eux par la spécification d'occurrences spatio-temporelles : ils peuvent s'employer dans des SN

spécifiques (e.g. *un film de Howard Hawks*) sans pour autant identifier leurs référents par leur exécution en un point d'espace-temps donné.

Le critère spatial, de son côté, fait apparaître l'hétérogénéité référentielle des Nev. La dénotation spatiale varie selon les Nev, si bien que certains Nev (e.g. *réunion, festival*) paraissent plus proches des Nobj que d'autres (e.g. *malentendu, cessation de paiement*). Il existe même certains Nev (e.g. *embouteillage, manifestation, exposition, incendie*) pour lesquels la coprédication d'objet et d'événement est possible (cf. Huyghe à paraître) :

- (63) a. *Un embouteillage de plus de vingt kilomètres a lieu actuellement sur l'A25.*  
b. *L'exposition, qui durera deux mois, occupera tout le hall de l'Hôtel de Ville.*  
c. *Je me suis retrouvé au milieu de la manifestation qui avait lieu dans le centre-ville.*

On peut considérer que ces noms relèvent d'un « type pointé » (Pustejovsky 1995) 'objet-événement', ou qu'ils présentent deux « facettes » lexicales (Cruse 1996) 'objet' et 'événement', voire tout simplement qu'ils décrivent des événements d'un type particulier, dotés de propriétés d'extension spatiale. Le constat des disparités spatiales entre les Nev s'impose en tout cas, avec la conséquence suivante : si la description spatiale est un critère de distinction entre concret et abstrait (cf. Asher 1993, Moltmann à paraître), alors les Nev intègrent différents degrés d'abstraction, et la frontière entre noms concrets et abstraits ne correspond pas à celle entre Nobj et Nev.

## Références bibliographiques

- ALEXIADOU A. (2001), *Functional Structure in Nominals : Nominalization and Ergativity*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- ALQUOT-SUENGAS S. (1996), *Référence collective / sens collectif. La catégorie du collectif dans les noms suffixés du lexique français*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- ASHER N. (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse. A Philosophical Semantics for Natural Language Metaphysics*, Dordrecht, Kluwer.
- BALIBAR-MRABTI A. (1990), Analyse d'adverbes en *dans*, *Langue Française* 86, 65-74.
- BALVET A., BARQUE L., CONDETTE M.-H., HAAS P., HUYGHE R., MARIN R. & MERLO A. (A paraître), Nomage: an electronic lexicon of French deverbal nouns based on a semantically annotated corpus.
- BERRENDONNER A. & CLAVIER V. (1997), Examen d'une série dite « improductive » en français : les noms dénominaux en *-age*, in D. Corbin, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux, M. Plénat (éds), *Sillexicales 1 : Mots possibles et mots existants*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 35-44.
- BERTHONNEAU A.-M. (1989), *Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé*, Thèse de doctorat d'état, Université de Paris 7.
- CASATI, R. & VARZI A. (1999), *Parts and Places. The Structures of Spatial Representation*, Cambridge Mass., The MIT Press.
- CONDAMINES A. & BOURIGAULT D. (1999), Alternance nom/verbe : explorations en corpus spécialisés in B. Victorri, J. François (éds), *Sémantique du lexique verbal, Actes de l'atelier de Caen, 22-23 janvier 1999, Cahiers de l'Elsap*, Caen, Université de Caen, 41-48.
- CORBIN D. & CORBIN P. (1991), Un traitement unifié du suffixe *-ier(e)*, *Lexique* 10, 61-145.
- CRUSE A. (1996), La signification des noms propres de pays en anglais, in S. Rémi-Giraud & P. Rétat (éds), *Les mots de la nation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 93-102.
- DAL G. (1997), *Grammaire du suffixe -et(te)*, Paris, Didier Erudition.
- DAVIDSON D. (1967)[1993], La forme logique des phrases d'action, in *Actions et événements*, Paris, PUF, 149-198.
- FLAUX N. & STOSIC D. (2011), Noms d'idéalités, prépositions et temporalité, in E. Arjoca-Ieremia, C. Avezard-Roger, J. Goes, E. Moline, A. Tihu (éds), *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*, Arras, Artois Presses Université, 155-177.

- FRANCKEL J.-J. (1993), Il y a lieu de prendre place dans un endroit facilement localisable, in L. Danon-Boileau, J.-L. Duchet (éds), *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé. Mélanges offerts à Janine Bouscaren*, Paris, Ophrys, 209-221.
- GAATONE D. (1992), Les verbes événementiels et les dictionnaires : quelques observations, in A. Clas (éd.), *Le mot, les mots, les bons mots. Hommage à Igor A. Mel'cuk à l'occasion de son soixantième anniversaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 95-108.
- GAATONE D. (2005), Ces insupportables verbes supports : le cas des verbes événementiels, *Linguisticae Investigationes* 27/2, 239-251.
- GODARD D. & JAYEZ J. (1996), Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements, in W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck, C. Vetters (éds), *Anaphores temporelles et (in-)coherence*, *Cahiers Chronos* 1, Amsterdam, Rodopi, 41-58.
- GRIMSHAW J. (1990), *Argument Structure*, Cambridge Mass., The MIT Press.
- GROSS G. & KIEFER F. (1995), La structure événementielle des substantifs, *Folia Linguistica* 29, 43-65.
- GROSS G. (1996), Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle, *Langages* 121, 54-72.
- HAAS P., HUYGHE R. & MARÍN R. (2008), Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels, in J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, Paris, Institut de Linguistique Française, 2051-2065.
- HAAS P. (2009), *Comment l'aspect vient aux noms. Les propriétés aspectuelles des noms à l'épreuve des restrictions de sélection imposées par certaines prépositions*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- HACKER P. M. S. (1982), Events and objects in space and time, *Mind* 91, 1-19.
- HUYGHE R. (2009), *Les noms généraux d'espace en français. Enquête linguistique sur la notion de lieu*, Bruxelles, De Boeck Duculot.
- HUYGHE R. (2011), La dénotation spatiale des noms d'événements, *Linguisticae Investigationes* 34/1, 138-155.
- HUYGHE R. (A paraître), Événements et localisation spatiale : quand le lieu est un événement.
- JACQUEY E. (2006), Un cas de « polysémie logique » : modélisation de noms d'action en français ambigus entre processus et artefact, *TAL* 47/1, 137-166.
- JEZEK E. & MELLONI C. (2011), Nominals, polysemy and co-predication, *Journal of Cognitive Science* 12/1, 1-31.
- KIEFER F. (1998), Les substantifs déverbaux événementiels, *Langages* 131, 56-63.
- KLEIBER G. (1981a), *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER G. (1981b), Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes, *Le Français Moderne* 49/3, 216-233.
- KLEIBER G. (1999), *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- KLEIBER G. & VUILLAUME M. (2011), Sémantique des odeurs, *Langages* 181, 17-36.
- KLEIBER G., BENNINGER C., BIERMANN-FISCHER M., GERHARD-KRAIT F., LAMMERT M., THEISSEN A. & VASSILIADOU H. (A paraître), Typologie des noms: le critère *se trouver* + *SP loc*.
- MEYERS A. (2007), *Annotation guidelines for NomBank - noun argument structure for PropBank*, Technical report, New York University.
- MOLTMANN F. (A paraître), *Abstract Objects and the Semantics of Natural Language*.
- NAMER F. & VILLOING F. (2008), Interpréter les noms déverbaux : quelle relation avec la structure argumentale du verbe de base ? Le cas des noms en *-oir(e)*, in J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, Paris, Institut de Linguistique Française, 1551-1569.
- PAYKIN-ARROUÈS K. (2003), *Noms et verbes météorologiques : des matières aux événements*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- PERIS A., TAULÉ M. & RODRÍGUEZ H. (2010), *Semantic Annotation of Deverbal Nominalizations in the Spanish corpus AnCora*, in M. Dickinson, K. Müürisepp, M. Passarotti (éds), *Proceedings of The Ninth International Workshop on Treebanks and Linguistic Theories*, 187-198.
- PUSTEJOVSKY J. (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge Mass., The MIT Press.



- QUINTON A. (1979), Objects and events, *Mind* 88, 187-214.
- VANDELOISE C. (2001), *Aristote et le lexique de l'espace. Rencontres entre la physique grecque et la linguistique cognitive*, Stanford, CSLI Publications.
- VAN DE VELDE D. (2006), *Grammaire des événements*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- VIVÈS R. (2004). Une grille d'analyse pour les prédicats nominaux, in C. Leclère, E. Laporte, M. Piot, M. Silberztein (éds), *Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire / Syntax, Lexis & Lexicon-Grammar. Papers in honour of Maurice Gross, Lingvisticae Investigationes Supplementa 24*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- VENDLER Z. (1967), Facts and Events, in *Linguistics in Philosophy*, Ithaca N.Y., Cornell University Press.